



www.ccbrianconnais.fr

AR Prefecture

005-240500439-20200225-D2020_17-DE
Reçu le 03/03/2020
Publié le 03/03/2020

DELIBERATION
N°2020-17 du 25 février 2020

OBJET – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2020 :
Association du Personnel de la CCB

Rapporteur : M. Sébastien FINE

Le 25 février 2020 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 19 février 2020 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. le président, M. Gérard FROMM.

Nombre de conseillers en exercice : 36

Présents : 27

Nombre de pouvoirs : 7

Mme Patricia ARNAUD est nommée secrétaire de séance.

Sont présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUÉRIN, Mme Francine DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU, Mme Catherine GUIGLI, Mme Fanny BOVETTO, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, M. Alain PROREL, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, Mme Catherine VALDENAIRE, M. Bruno MONIER, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Jean-Louis CHEVALIER, M. Pierre LEROY, M. Nicolas GALLIANO, M. Gilles PERLI, M. Emeric SALLE, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

Ont donné pouvoir : M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM,
Mme Marie MARCHELLO à Mme Catherine GUIGLI,
M. Romain GRYZKA à M. Bruno MONIER,
Mme Catherine MUHLACH à Mme Anne-Marie FORGEOUX,
M. Jean-Marius BARNEOUD à M. Jean-Franck VIOUJAS,
Mme Catherine BLANCHARD à M. Nicolas GALLIANO,
Mme Martine ALYRE à M. Pierre LEROY.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de subvention pour l'année 2020 d'un montant de 10 500 € formulée par l'Association du Personnel de la Communauté de Communes du Briançonnais,

Considérant que l'Association du Personnel de la Communauté de Communes du Briançonnais met en place toutes formes d'actions, d'aides et d'activités jugées opportunes durant l'année, en faveur du personnel adhérent (personnels de la C.C.B. et des communes membres de la C.C.B.).

Vu les avis des Commissions et Bureau,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **Attribue une subvention** à hauteur de 10 500 € à l'Association du Personnel de la Communauté de Communes du Briançonnais,

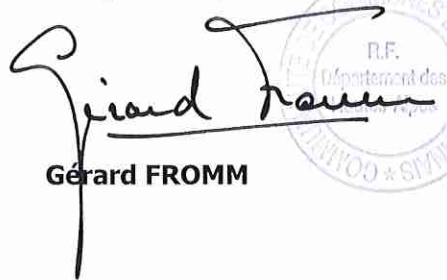
AR Prefecture

005-240500439-20200225-D2020_17-DE
Reçu le 03/03/2020
Publié le 03/03/2020

- **Autorise** le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à cette subvention
- **Dit** que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Général 2020 de la Collectivité.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le président,


Gérard FROMM



Date affichage : **03 MARS 2020**